

Comité technique
TC/55/INF/7
**Cinquante-cinquième session
Genève, 28 et 29 octobre 2019**
**Original : anglais
Date : 12 août 2019**

DÉNOMINATIONS VARIÉTALES – QUESTIONS POUR INFORMATION

Document établi par le Bureau de l'Union

Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l'UPOV

RÉSUMÉ

1. Le présent document a pour objet de rendre compte de la possibilité de développement d'un moteur de recherche de similitudes pour l'UPOV aux fins de la dénomination variétale, de l'élargissement du contenu de la base de données PLUTO, des termes non acceptables, de la date et du programme de la prochaine réunion du Groupe de travail sur les dénominations variétales et de la révision de la neuvième édition du Code international de nomenclature des plantes cultivées (CINPC).

2. Les questions concernant les propositions de révision de la liste des classes annexée au document UPOV/INF/12/5 "Notes explicatives concernant les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV", que le Comité technique devra examiner, figurent dans le document TC/55/8 "Dénominations variétales".

3. Les abréviations suivantes sont utilisées dans le présent document :

CAJ :	Comité administratif et juridique
Commission de l'UISB :	Commission internationale de nomenclature des plantes cultivées de l'Union internationale des sciences biologiques
CINPC :	Code international de nomenclature des plantes cultivées
TC :	Comité technique
WG-DEN :	Groupe de travail sur les dénominations variétales

4. Le présent document est structuré comme suit :

RÉSUMÉ.....	1
RÉVISION DE LA NEUVIÈME ÉDITION DU CINCP	1
POSSIBILITÉ DE DÉVELOPPEMENT D'UN MOTEUR DE RECHERCHE DE SIMILITUDES POUR L'UPOV AUX FINS DE LA DÉNOMINATION VARIÉTALE.....	2
ÉLARGISSEMENT DU CONTENU DE LA BASE DE DONNÉES PLUTO.....	2
Accents et caractères spéciaux dans les dénominations figurant dans la base de données PLUTO.....	3
Données de variétés ne figurant plus dans la base de données PLUTO (archives).....	3
Autres variétés (nouvelles données)	3
TERMES NON ACCEPTABLES	3
DATE ET PROGRAMME DE LA PROCHAINE RÉUNION	3

RÉVISION DE LA NEUVIÈME ÉDITION DU CINCP

5. Le 5 août 2018, le Bureau de l'Union a été informé d'un "Appel à propositions de révision du Code des plantes cultivées" par M. John C. David, président de la Commission internationale de nomenclature des plantes cultivées de l'Union internationale des sciences biologiques (Commission de l'UISB). Les propositions

de modification du CINCP devaient être envoyées au président de la Commission de l'UISB d'ici le 1^{er} janvier 2019 (voir les paragraphes 3 et 4 du document CAJ/75/7 Add. "Additif aux dénominations variétales").

6. À sa soixante-quinzième session tenue à Genève le 31 octobre 2018, le CAJ est convenu que le Bureau de l'Union contribuerait à la révision de la neuvième édition du CINCP sur la base du document UPOV/INF/12/5 "Notes explicatives concernant les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV" et des travaux du WG-DEN (voir le paragraphe 45 du document CAJ/75/14 "Compte rendu").

7. Le 17 décembre 2018, M. David a informé le Bureau de l'Union que la prochaine réunion de la Commission de l'UISB serait reportée à la fin de 2019 ou au début de 2020. Le 8 juillet 2019, il a informé le Bureau de l'Union que la prochaine réunion de la Commission de l'UISB chargée de la modification du Code du CINCP se tiendrait à Angers (France) début 2020. Les propositions de modification du CINCP devront être envoyées au président de la Commission de l'UISB d'ici fin novembre 2019. Le Bureau de l'Union consultera le CAJ à sa soixante-seizième session, qui se tiendra à Genève le 30 octobre 2019, sur les propositions de modification à apporter au CINCP.

POSSIBILITÉ DE DÉVELOPPEMENT D'UN MOTEUR DE RECHERCHE DE SIMILITUDES POUR L'UPOV AUX FINS DE LA DÉNOMINATION VARIÉTALE

8. Les informations générales sur cette question figurent au paragraphe 12 du document TC/54/12 "Dénominations variétales".

9. À sa cinquième réunion tenue à Genève le 30 octobre 2018, le WG-DEN, est convenu que le Bureau de l'Union devait recommencer à rechercher des moyens d'améliorer le moteur de recherche des similitudes pour l'UPOV aux fins des dénominations variétales en collaboration avec l'Office communautaire des variétés végétales de l'Union européenne (OCVV) (voir le paragraphe 28 du document UPOV/WG-DEN/5/3 "Report").

10. Le Bureau de l'Union rendra compte des faits nouveaux relatifs à cette question à la sixième réunion du WG-DEN, qui se tiendra à Genève le 29 octobre 2019, et à la soixante-seizième session du CAJ.

ÉLARGISSEMENT DU CONTENU DE LA BASE DE DONNÉES PLUTO

11. Les informations générales sur cette question figurent au paragraphe 14 du document TC/54/12 "Dénominations variétales".

12. À sa cinquième réunion, le WG-DEN est convenu (voir le paragraphe 30 du document UPOV/WG-DEN/5/3 "Report") :

a) d'accepter les accents et les caractères spéciaux dans les dénominations figurant dans la base de données PLUTO, étant entendu que l'outil de recherche de dénomination dans la base de données PLUTO n'utiliserait que le jeu de caractères ASCII tel qu'il est défini dans la norme ISO 646,

b) de réviser la section 3.1.3 du "Programme d'améliorations de la base de données sur les variétés végétales" afin d'adopter comme jeu de caractères acceptables celui de la norme ISO/CEI 8859-1 : 1998,

c) d'inviter les membres de l'Union à vérifier si des données qu'elles avaient fournies pour inclusion dans la base de données PLUTO dans le passé n'y figuraient plus,

d) que le Bureau de l'Union devrait rechercher des possibilités d'introduire un identifiant unique pour les notations de la variété dans la base de données PLUTO pour que les nouvelles données fournies soient ajoutées aux précédentes sans les remplacer,

e) que les données supplémentaires ne devraient pas être intégrées à la base de données PLUTO, mais rendues accessibles via une interface de recherche dans le cas des bases de données indépendantes, et

f) que le Bureau de l'Union diffusera une circulaire en vue d'inviter les membres de l'Union à proposer des données qu'ils souhaiteraient voir intégrées à la base de données PLUTO ou rendues accessibles via une interface de recherche dans le cas des bases de données indépendantes.

13. À sa soixante-quinzième session tenue à Genève le 31 octobre 2018, le CAJ a pris note du compte rendu verbal qui lui a été présenté en ce qui concerne les faits nouveaux intervenus sur cette question à la

cinquième réunion du WG-DEN, tel qu'indiqué au paragraphe 12 du présent document (voir le paragraphe 41 du document CAJ/75/14 "Compte rendu").

Accents et caractères spéciaux dans les dénominations figurant dans la base de données PLUTO

14. Les propositions relatives aux accents et aux caractères spéciaux dans les dénominations figurant dans la base de données PLUTO, tel qu'indiqué au paragraphe 12.a) et b) ci-dessus, figurent dans le document TC/55/5 "Bases de données d'information de l'UPOV".

Données de variétés ne figurant plus dans la base de données PLUTO (archives)

15. S'agissant du fait d'inviter les membres de l'Union à vérifier les données de variétés ne figurant plus dans la base de données PLUTO, tel qu'indiqué au paragraphe 12.c) ci-dessus, le Bureau de l'Union diffusera une circulaire visant à inviter les collaborateurs de la base de données PLUTO à l'informer s'ils devaient avoir des données pertinentes relatives à des variétés qui ne figureraient plus dans la base de données PLUTO alors qu'elles avaient été fournies pour y être incluses dans le passé. Les informations reçues en réponse à la circulaire seront présentées, le cas échéant, au WG-DEN.

16. En ce qui concerne l'introduction éventuelle d'un identifiant unique pour les notations de variétés dans la base de données PLUTO, tel qu'indiqué au paragraphe 12.d) ci-dessus, le Bureau de l'Union présentera des propositions sur cette question à la sixième réunion du WG-DEN.

Autres variétés (nouvelles données)

17. S'agissant de l'intégration d'autres variétés (nouvelles données) dans la base de données PLUTO, tel qu'indiqué aux paragraphes 12.e) et f) ci-dessus, le 28 juin 2019, le Bureau de l'Union a diffusé la circulaire E-19/082 aux personnes désignées parmi les membres de l'Union faisant partie du Conseil, du CAJ et du WG-DEN, en vue de les inviter à proposer, d'ici au 31 juillet 2019, des types de notation supplémentaires qu'elles souhaiteraient voir ajoutés à la base de données PLUTO ou rendus accessibles via une interface de recherche dans le cas des bases de données indépendantes. Les informations reçues en réponse à la circulaire et les propositions y relatives seront présentées, le cas échéant, au WG-DEN.

TERMES NON ACCEPTABLES

18. Les informations générales sur cette question figurent au paragraphe 16 du document TC/54/12 "Dénominations variétales".

19. À sa cinquième réunion, le WG-DEN est convenu de ne pas poursuivre les discussions concernant les termes non acceptables (voir le paragraphe 32 du document UPOV/WG-DEN/5/3 "Report").

DATE ET PROGRAMME DE LA PROCHAINE RÉUNION

20. À sa cinquième réunion, le WG-DEN est convenu que sa sixième réunion se tiendrait à Genève, dans la soirée du 29 octobre 2019.

21. Le programme ci-après a été approuvé pour la sixième réunion du WG-DEN :

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Révision du document UPOV/INF/12/5 "Notes explicatives concernant les dénominations variétales en vertu de la Convention UPOV"
4. Moteur de recherche de similitudes de l'UPOV aux fins de la dénomination variétale
5. Élargissement du contenu de la base de données PLUTO
6. Date, lieu et programme de la prochaine réunion